

23 mai 1874

Colombie-Britannique. Après avoir donné une explication de la garantie de 4 pour cent, il ajoute qu'on prévoit accorder une subvention aux chemins de fer qui relieront le réseau canadien au terminus oriental du chemin de fer canadien du Pacifique. Cela créera un lien direct avec le lac Huron, et un autre de la pointe la plus à l'est de cette étendue d'eau jusqu'au rivage ouest du lac Supérieur. Ensuite, on prévoit construire une voie ferrée jusqu'à Fort Garry, ainsi qu'un embranchement depuis Pembina jusqu'à Fort Garry. Il est d'avis qu'après avoir connu l'expérience de la construction du chemin de fer Intercolonial, le pays aura tendance à se hâter lentement, compte tenu, surtout, de la nature différente des deux voies. Le gouvernement construira le plus tôt possible le lien ferroviaire entièrement en territoire britannique.

L'hon. M. CARRALL estime de son devoir de retenir l'attention de la Chambre pour quelques moments et de critiquer la conduite du gouvernement. Il regrette que les choses se soient passées ainsi, car il aurait préféré, à ce moment assez tardif et même presque à la fin de la session, s'exprimer en termes plus chaleureux (*rires*) que ceux qu'il doit prendre au sujet de la politique mise en œuvre. Il espère, d'ailleurs, que les termes qu'il utilisera ne seront pas interprétés dans un sens politique. Cela dit, il partage l'étonnement et même la perplexité du distingué sénateur de Kingston, du fait que ce gouvernement ou tout autre puisse penser s'acquitter de façon acceptable de ses responsabilités en déposant un tel bill avec une aussi grande indifférence, sans même émettre la moindre remarque. Or, il s'agit d'une mesure de la plus haute importance, qui a déjà entraîné la chute d'un gouvernement, et qui pourrait pousser l'actuel vers la tombe (*rires*). De temps à autre, il a entendu dire que c'est en raison de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération que le pays devait construire le chemin de fer du Pacifique. Or, il semble que le gouvernement ait présenté la mesure en ce sens à la onzième heure et l'ait fait adopter à la Chambre Basse puis l'ait envoyé jusqu'à cette Chambre à la hâte comme s'il voulait le faire subrepticement en fin de session. Cela ne lui paraît ni juste ni équitable, car il s'agit d'une question qui mérite l'étude la plus approfondie et la plus libre, et les sénateurs du parti gouvernemental auraient donc dû s'armer d'une déclaration qui aurait pu lancer une profonde discussion au Sénat, mais à la place de cela, on s'y est pris au dernier moment et on a déposé un bill sans le moindre commentaire. Il rappelle son grand intérêt pour les conditions accordées à la Colombie-Britannique et il estime de son devoir de les défendre. Il a été dit publiquement que les représentants de la Colombie-Britannique étaient dispendieux et avaient le goût du luxe, et que pour répondre à leurs exigences, la nation serait obligée de construire un chemin de fer qui unirait une extrémité du continent à l'autre. Or, il désire s'inscrire tout à fait en faux contre cela en prenant la part des représentants de la Colombie-Britannique, qui s'étaient gardés de tirer vanité de leurs sentiments : il dit que c'est par désir d'unifier et de renforcer toute la Puissance que ces derniers ont demandé la construction d'un lien ferroviaire parmi les conditions d'adhésion. Il estime

lui-même que la construction du chemin de fer du Pacifique attirera au premier chef l'immigration des Européens et permettra à la Puissance de faire concurrence à son voisin du Sud et au reste du monde. Il ajoute encore qu'un tel réseau ferroviaire permettra l'établissement d'une population industrielle et offrira de tels avantages que, dans peu de temps, le Canada emportera la part du lion du commerce entre l'Orient et l'Occident. Il ne veut pas s'étendre sur les avantages qu'en retirera la Puissance; il précise cependant que la raison pour laquelle il est favorable à la construction rapide d'un tel lien ferroviaire n'a rien voir avec des intérêts étroits ou sectaires ou encore provinciaux. Il est d'avis que si le gouvernement donne suite à cette grande orientation qu'il a adoptée, il préparera le Canada à un grand avenir. Il ajoute que ce qui pourrait avoir des répercussions sur son confort personnel n'a aucune importance. Il ne s'agit pas, en effet, d'une question de commodité personnelle pour les neuf représentants de sa province qui siègent au Parlement, car le manque de liaison ferroviaire entre le lieu qu'ils représentent et la capitale ne les incommode que très peu. Ce n'est pas non plus l'appât du gain ou le désir de voir dépenser beaucoup d'argent dans leur province qui les meut. La population de la Colombie-Britannique considère le lien ferroviaire comme un important concurrent des chemins de fer américains. C'est tout au moins ainsi que lui et d'autres, qui ont attentivement étudié la question, entrevoient les répercussions de la construction du chemin de fer envisagé. Il est heureux de noter une évolution des mentalités, à en juger par le texte du bill dont le Sénat est saisi et les remarques des membres du gouvernement, même si ces derniers ne veulent pas trop s'engager, comme le rappellent les journaux, et vu la nécessité désormais reconnue de la construction de ce chemin de fer. Dans l'Opposition, on était auparavant d'avis que le projet entraînerait la ruine du pays, mais on admet maintenant qu'il est nécessaire, et il croit lui-même que le gouvernement signerait son arrêt de mort s'il ne donnait pas suite à ses engagements. À son avis, ils ne devraient pas oublier les histoires qui ont enchanté leur enfance. Tous se souviennent des aventures de Sinbad le marin qui, lorsqu'il aborda des terres étrangères, vit le roi assis sur un éléphant et précédé d'un héraut qui proclamait : « voici le souverain Tout-Puissant, longue vie au roi ». Suivait aussi la procession un autre héraut qui, lui, proclamait : « aussi grand que soit le roi, il mourra un jour ». Or, on pourrait dire la même chose du gouvernement et proclamer : « Mackenzie est grand, M. Letellier de St-Just est grand, la Chambre des communes est grande, » mais à la fin de cette solennelle procession, la population à son tour dirait : « aussi grand que vous soyez, vous allez périr si vous ne respectez pas les engagements solennels pris par le Canada et ne vous comportez pas de bonne foi » (*applaudissements et rires*). Il veut maintenant faire quelques remarques selon la perspective de la Colombie-Britannique, car ses propos antérieurs avaient une portée nationale. Quiconque le connaît est tout aussi persuadé de sa sincérité dans cette question que de celle de l'hon. M. Vidal au sujet de la prohibition (*rires*). Il ne sympathise nullement avec le secrétaire d'État qui, des tribunes électorales, a affirmé que quarante ans ne suffiraient